

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE : LES PME AU CŒUR DE LA TEMPÊTE

Analyse des impacts d'une conjoncture historique

*Gopinath Jeyabalaratnam, Adm.A., analyste principal des politiques
François Vincent, vice-président, Québec*

© Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, février 2020
Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte

Sommaire exécutif

Depuis déjà plusieurs années au Québec, un phénomène est sur les lèvres de pratiquement tous les économistes, acteurs politiques et employeurs : la pénurie de main-d'œuvre. Certains le caractérisent de « rareté de la main-d'œuvre », d'autres préfèrent parler de « resserrement du marché de l'emploi. » Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un contexte économique critique et historique où le nombre de postes affichés par les employeurs supplante les travailleurs disponibles¹.

Ce phénomène a été étudié et analysé dans tous ses angles par de nombreux experts. Ainsi, nous ne nous attarderons pas à ses causes ou ses conséquences macroéconomiques réelles et possibles. Grâce à de nouvelles données recueillies par la FCEI entre décembre 2019 et janvier 2020, cette étude tentera plutôt d'expliquer comment cette pénurie de main-d'œuvre se vit dans les petites et moyennes entreprises (PME) du Québec et ce qui pourrait être fait pour tenter de la contenir.

Cette étude démontre que l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre est toujours aussi présent sur tout le territoire du Québec et qu'il a un impact direct sur la productivité et le développement des PME. Les nouvelles données indiquent que **trois entrepreneurs sur quatre sont confrontés aux défis de la pénurie de main-d'œuvre**. Tous les secteurs d'activité de toutes les régions du Québec sont concernés, mais certaines industries et certaines régions subissent une pression plus élevée que d'autres.

Confrontés à cette problématique, **les dirigeants d'entreprise ont dû travailler plus d'heures pour compenser (76 %), refuser des ventes ou des contrats (49 %) et annuler ou reporter des contrats (36 %)**.

Concerné par cet enjeu, le gouvernement du Québec a adopté une série de mesures pour soutenir l'embauche de personnes dites « éloignées » du marché de l'emploi. Cependant, ses programmes demeurent méconnus des chefs d'entreprise. En effet, **40 % d'entre eux disent ne pas utiliser les mesures existantes parce qu'ils ne les connaissent pas** ou parce qu'ils les trouvent trop complexes (33 %).

En matière de solution plus adaptée à leur réalité, les PME souhaitent pouvoir miser sur des salaires plus généreux. Ainsi, elles souhaitent que le gouvernement leur accorde **plus de marge financière qui leur permettra d'investir dans leurs employés (61 %)**. Elles souhaitent aussi que Québec investisse pour **augmenter le revenu disponible des travailleurs** par des mesures fiscales comme la défiscalisation des heures supplémentaires (55 %) et la bonification des crédits d'impôt pour prolongation de carrière (59 %).

¹ Québec. (2020). Dans Thésaurus de l'activité gouvernementale en ligne. <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/taq/terme.do?id=9126>

Bref portrait d'un phénomène critique et historique

État de situation

La pénurie de main-d'œuvre que connaît le Québec est de loin la pire du pays. Avec 119 800 postes à pourvoir et un taux de postes vacants à 4 %, le plus récent rapport *Postes à pourvoir du 3^e trimestre de 2019*² de la FCEI place la belle province en tête du peloton canadien.

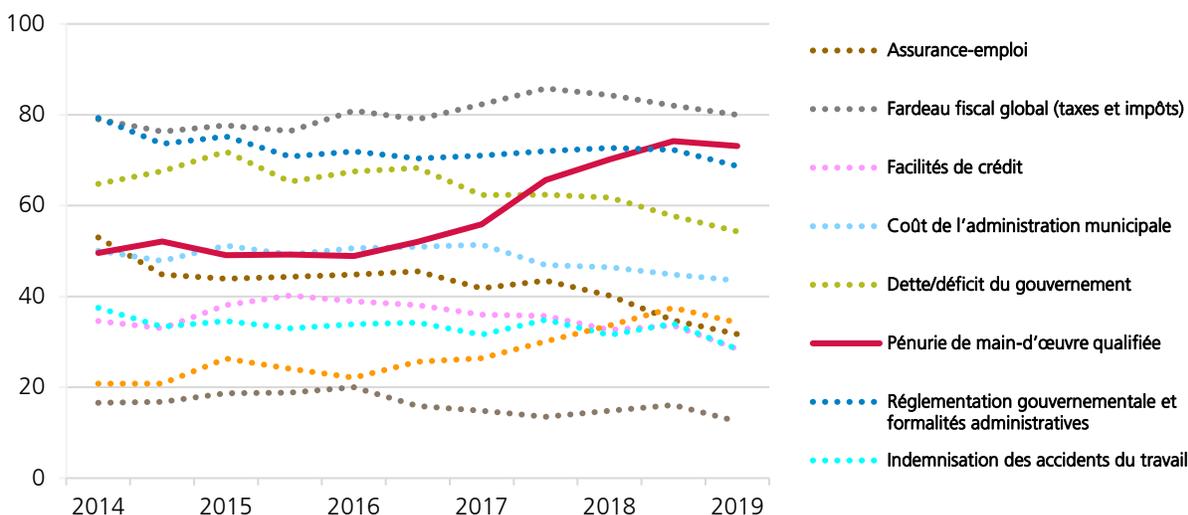
La dernière édition du *Bulletin sur le marché du travail au Québec*³ publiée trimestriellement par Emploi-Québec indique même que 2019 aurait été une année record en matière de taux de chômage. « Le nombre de chômeurs a connu une baisse importante de 15 600 (-6,3 %), passant à 231 700. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 1976 (début de la série chronologique), » soulignent les auteurs.

Le GRAPHIQUE 1 démontre éloquentement le changement des priorités *sérieuses* des entrepreneurs à travers le temps. Nous y constatons que l'enjeu de la paperasse a tranquillement cédé sa place à celle de la main-d'œuvre qui préoccupe aujourd'hui 73 % des chefs de PME au Québec.

[GRAPHIQUE 1]

Évolution des préoccupations sérieuses des PME québécoises, 2014-2019

Parmi les enjeux suivants, lesquels constituent des préoccupations sérieuses pour votre entreprise ?



Source : FCEI, Les opinions de nos membres, résultats obtenus de 2014 à 2019

² Mallett, T. (2019). Postes à pourvoir : Les postes vacants dans le secteur privé au T3 2019. FCEI. <https://www.cfib-fcei.ca/fr/research/postes-pourvoir-les-postes-vacants-dans-le-secteur-privé-au-t3-2019>

³ Québec. Emploi Québec. (2019). Bulletin sur le marché du travail au Québec (décembre 2019). https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_imt_BMT_2019-12.pdf

Un phénomène qui était quasi inévitable

Deux facteurs ont contribué à faire de la pénurie de main-d'œuvre un phénomène quasi inévitable : la démographie et l'économie.

Démographie

La démographie du Québec n'a pas aidé sur deux plans. Premièrement, il y a le renouvellement de la population. Alors que 15 bébés naissaient par tranche de 1 000 personnes en 1980, en 2018, il y en a eu seulement 10.⁴ Cela combiné au fait que les Québécois vivent en moyenne plus vieux, la population québécoise, dans son ensemble, ne se renouvelle pas suffisamment vite pour « maintenir son bassin de population active.⁵ » Tandis que les baby-boomers approchent leur retraite, la pénurie de main-d'œuvre est appelée à s'intensifier.

Deuxièmement, le solde migratoire international. Bien que le Québec accueille près de 50 000 immigrants par année, quelque 20 000 habitants quittent le territoire annuellement, indique un rapport de l'Institut du Québec.

« Le solde migratoire international est généralement inférieur au nombre d'immigrants que le Québec accueille annuellement, mais il demeure positif. Entre 2005 et 2017, il a oscillé entre 36 831 et 50 015. Toutefois, bon an, mal an, le solde migratoire interprovincial demeure négatif. En d'autres mots, depuis 2005, le Québec a perdu annuellement entre 4 247 et 14 503 personnes au profit des autres provinces, notamment l'Ontario.⁶ »

Économie

Il y a à peine une dizaine d'années, le Québec éprouvait les contrecoups de la récession de 2008-2009. Jean-Pierre Aubry le rappelle :

« Après avoir connu plus de 15 ans de croissance quasi continue de son PIB, une réduction graduelle de son taux de chômage et de nombreuses années proche de l'équilibre budgétaire, le Québec est en récession, son taux de chômage est fortement en hausse et son gouvernement a un important déficit budgétaire.⁷ »

Aujourd'hui, cette situation s'est complètement inversée. Le Québec connaît la meilleure performance économique au Canada et sa « plus longue séquence⁸ » de hausse consécutive du PIB réel depuis 1997. Son taux de chômage atteint des creux historiques⁹ et le nombre de postes vacants atteint des sommets. Enfin, le gouvernement affiche d'importants surplus budgétaires qui frôlent les milliards de dollars.¹⁰ Ainsi, le renouvellement de la population québécoise qui se

⁴ Québec. Institut de la statistique du Québec. (2018) Naissances et taux de natalité, Québec, 1900-2018..

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/401.htm>

⁵ Côté, J-G., Simon S. et Sonny S. (2017). Le vieillissement de la population et l'économie du Québec. Institut du Québec.

https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/recherche/9288_vieillissement-population_fr-br.pdf

⁶ Institut du Québec. (2018). Mise à jour et clarification des données sur l'immigration et le marché du travail La situation s'améliore, mais certains défis persistent. Institut du Québec. https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/recherche/9288_vieillissement-population_fr-br.pdf

⁷ Aubry, Jean-Pierre. (2009). L'ampleur de la récession de 2008-2009 au Québec et les défis de la reprise. Dans Joanis, Marcelin et Godbout, Luc. Le Québec économique 2009 (p. 195). Québec : Presses de l'Université Laval (PUL).

⁸ Banque Nationale du Canada. (2019). Québec : Une croissance économique de 2.2% en vue pour 2019. <https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/fr/taux-et-analyses/analyse-economique/nouvelles-economiques-pib-qc.pdf>

⁹ Institut de la statistique du Québec. (2019). Baisse de l'emploi et hausse du taux de chômage en novembre 2019. <https://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiqu/communiqu-presse-2019/decembre/dec1906.html>

¹⁰ Québec. Ministère des Finances. (2019). La situation économique et financière du Québec demeure favorable.

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Communiqués/fr/COMFR_20191220.pdf

fait à un niveau très lent et la bonne performance de l'économie ont catalysé la pénurie de main-d'œuvre que nous connaissons aujourd'hui.

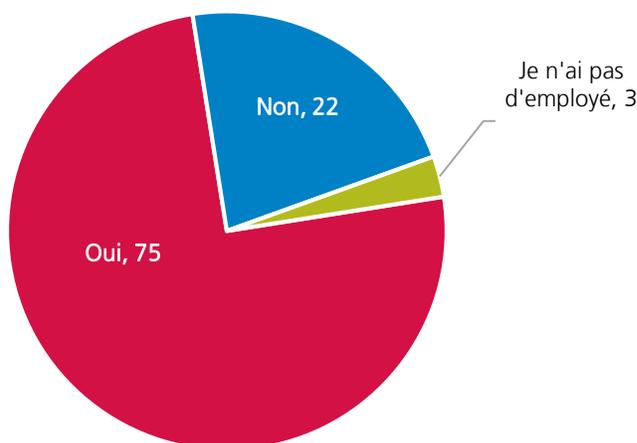
CONSTAT N° 1

Trois entrepreneurs sur quatre disent être confrontés aux défis de la pénurie de main-d'œuvre

Les gouvernements comptent sur les entrepreneurs pour les soutenir dans leur mission de création de la richesse. Nul doute que la pénurie de la main-d'œuvre leur complique la tâche. En effet, que ce soit le chef de la petite entreprise qui souhaite embaucher pour devenir une moyenne entreprise ou tout simplement celui qui souhaite réaliser ses contrats à temps pour ses clients, ils sont devant un mur. Ce ne sont pas moins de trois entrepreneurs sur quatre qui souhaitent embaucher qui n'y arrivent pas.

[GRAPHIQUE 2]

Êtes-vous confronté au problème de la pénurie de main-d'œuvre ?



Source : FCEI, Sondage prébudgétaire, décembre 2019-janvier 2020, 999 répondants.

Bien que tous les secteurs d'activités économiques soient confrontés au manque de talents, certaines industries semblent subir plus sévèrement ses conséquences. Dans les secteurs des transports, de l'hébergement et de la restauration et de la construction, ce sont plus de quatre employeurs sur cinq qui disent en pâtir.

De la même sorte, toutes les régions du Québec connaissent le phénomène, mais certaines semblent encaisser les conséquences plus que d'autres. Elles se trouvent pour la plupart à l'extérieur de la grande région de Montréal : l'Outaouais, l'Estrie et la Mauricie.

Les conséquences macroéconomiques de la pénurie de main-d'œuvre restent encore à être examinées soigneusement : quels sont les effets sur le PIB sur le long terme ? Quelles sont les pertes fiscales potentielles pour les différents paliers de gouvernements ? Mais, les conséquences immédiates dans les PME sont maintenant connues.

CONSTAT N° 2

Incapables d'embaucher, les entrepreneurs travaillent plus d'heures pour compenser

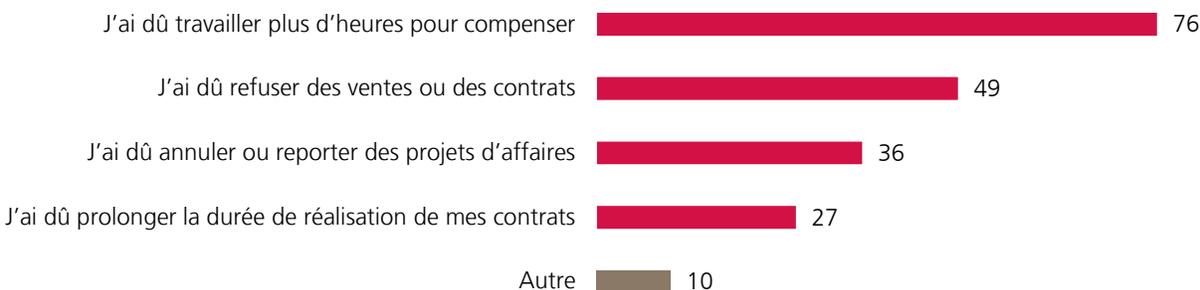
La notion de conciliation travail-étude-famille n'en est pas une qui est facilement adaptable quand on est entrepreneur; surtout quand on dirige une très petite entreprise. Si trois chefs d'entreprise de toute taille sur quatre disent devoir travailler plus d'heures pour compenser le manque de personnel (GRAPHIQUE 3), cette proportion est plus impressionnante au sein des plus petites entreprises, soit celles qui ont moins de cinq employés (la moitié des entreprises au Québec). Ce sont plus de quatre chefs de très petites entreprises sur cinq qui doivent travailler davantage afin d'assurer la bonne livraison des services à leurs clients et la bonne tenue de leur commerce¹¹. Un chef d'entreprise dans le secteur du détail témoigne :

« Quand on compare nos salaires, nous, deux actionnaires que nous sommes, pour le nombre d'heures que nous travaillons, on est en dessous du salaire minimum. Ce n'est pas normal. »

Cette tendance semble plus marquée dans les secteurs agricoles, de l'hébergement, de la restauration et des services professionnels.

[GRAPHIQUE 3]

Quelles sont les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur votre PME?



Source : FCEI, Sondage prébudgétaire, décembre 2019-janvier 2020, 755 répondants.

Un autre chiffre alarmant qui ressort est celui qui correspond à la perte d'opportunité économique. En effet, 49 % des entrepreneurs affirment avoir refusé des contrats par manque de personnel. Ce chiffre reste constant depuis quelques années, mais n'est pas moins préoccupant. Il va de soi que chaque opportunité perdue pour une entreprise en est une pour le

Québec aussi. À titre démonstratif, une baisse des revenus d'entreprise entraînerait une stagnation des salaires. Ceci provoquerait une baisse de la consommation qui, à son tour, baisserait les revenus fiscaux. Ultimement, cela aura un impact négatif sur les fonds disponibles pour les services publics.

Les entreprises qui citent davantage cet impact œuvrent dans les secteurs de la construction et des transports.

CONSTAT N° 3

Les PME ne connaissent pas et n'utilisent pas les programmes et mesures d'aide au recrutement de personnel

La marche est haute : d'ici 2026, ce ne sont pas moins de 1,3 million d'emplois qui seront à combler au Québec. Si 22 % de ces emplois seront pourvus par les nouveaux immigrants, le reste sera occupé par des personnes qui sont déjà au Québec : les jeunes (54 %), les 15 à 64 ans (12 %) et les aînés (7 %).^{12,13} Un fin observateur ne pourra pas s'empêcher de constater le paradoxe. Comment se fait-il que l'on parle de pénurie de main-d'œuvre depuis des années, que les gouvernements aient mis en place plusieurs mesures pour aider l'embauche, mais que l'on se retrouve tout de même face à cette situation critique ?

En effet, depuis quelques années, les gouvernements tentent de répondre aux besoins de main-d'œuvre en implantant des stratégies, des plans d'action et des mesures ciblées. La plus récente initiative structurée émane du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, qui a lancé le « Plan d'action pour la main-d'œuvre » (PAMO). Le PAMO se veut une réponse concertée et évolutive du gouvernement à la crise du marché du travail. Il y propose plusieurs nouvelles mesures comme la compensation des frais de recrutement et d'installation des travailleurs qui s'implantent dans une nouvelle région, une aide financière aux entreprises couvrant une partie des frais liés au déménagement des travailleurs étrangers et le soutien au recrutement de travailleurs étrangers temporaires.¹⁴ Pour chaque bassin de travailleurs « éloignés » du marché du travail, le gouvernement du Québec propose une mesure pour les aider à intégrer un emploi. La FCEI a tenté de savoir quelle en a été l'utilisation par les PME.

¹² La diminution perspective du taux de chômage contribuera également à soulager la pénurie de main-d'œuvre selon le gouvernement.

¹³ Québec. MTESS. (2018). Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023. https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/Strat-nationale_mo.PDF

¹⁴ Québec. MTESS. (2019). Plan d'action de la main-d'œuvre. https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/action_maindoeuvre/plan_detail/index.asp

[GRAPHIQUE 4]

Le gouvernement du Québec a mis en place plusieurs programmes et mesures pour vous aider à recruter du personnel. Quelles mesures ou programmes utilisez-vous ?

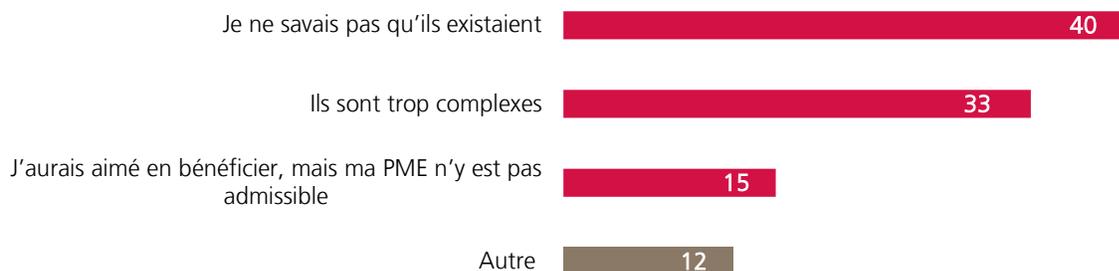


Source : FCEI, Sondage prébudgétaire, décembre 2019-janvier 2020, 745 répondants.

Le constat étonne : 44 % des entrepreneurs n'utilisent pas les programmes ou mesures mis en place par le gouvernement. Mais, pourquoi? La principale raison exprimée (40 %) est « Je ne savais pas qu'ils existaient ».

[GRAPHIQUE 5]

Pourquoi ne bénéficiez-vous pas des programmes existants ?



Source : sondage prébudgétaire de la FCEI, décembre 2019-janvier 2020, 330 répondants.

La seconde raison, celle citée par le tiers des entrepreneurs, est tout aussi inquiétante : la complexité. Un témoignage d'un dirigeant d'entreprise manufacturière illustre à juste titre cette antinomie :

« Simplifier grandement les demandes d'aide et subvention aux petites et moyennes entreprises. Nous laissons tomber ces demandes à cause de la complexité, demande d'informations à ne plus finir et surtout l'ampleur du dossier lui-même. L'argent du gouvernement est là, mais nos ressources temps et énergie sont malheureusement limités... »

Certes, il y a là un voyant orange pour le gouvernement : les programmes destinés aux PME doivent être plus et mieux communiqués. Les chefs d'entreprise sont des hommes-orchestres et des femmes-orchestres. Dans une journée, ils peuvent être derrière la caisse, s'occuper de la comptabilité, gérer les commandes, traiter avec les clients, déployer leur stratégie de marketing, etc. À la fin de la journée, ils n'ont tout simplement plus le temps et l'énergie pour gravir une montagne de paperasserie gouvernementale.

Il apparaît donc important que les programmes et mesures mis en place par le gouvernement doivent nécessiter un minimum de formalité administrative et qu'elles doivent être intelligibles afin d'être pleinement efficaces.

CONSTAT N° 4

Plus de marge financière pour investir dans les salaires des employés

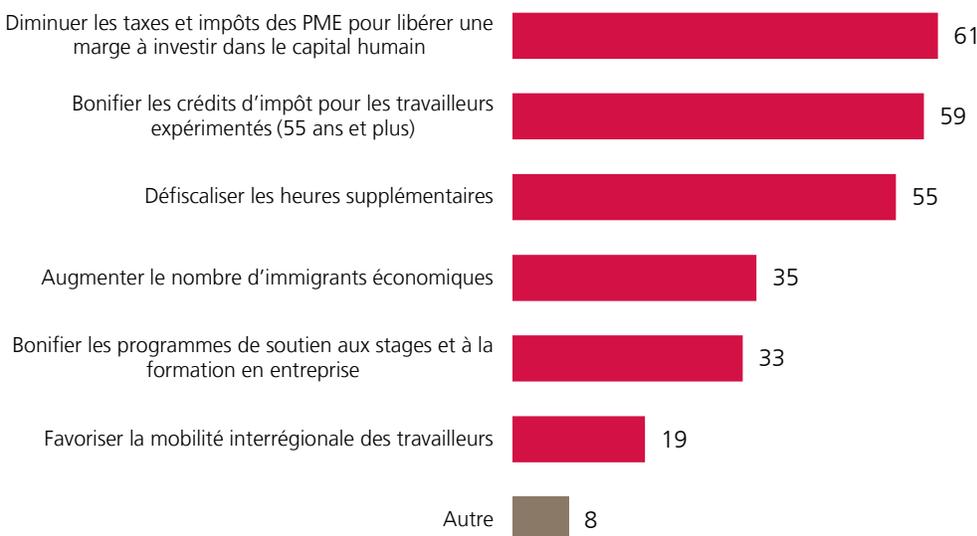
Dans une perspective de transmettre des recommandations utiles au gouvernement, la FCEI a sondé les PME sur leurs avis quant au meilleur levier contre les défis de la pénurie de la main-d'œuvre. La solution favorite des entrepreneurs (61 %) est la diminution des taxes et impôts pour investir davantage dans les salaires des employés. Autrement dit, les entrepreneurs souhaitent que le gouvernement les habilite à mettre en place des astuces sur mesure à leur réalité pour assurer la rétention et l'embauche d'employés.

Il n'est pas surprenant que les chefs d'entreprise prônent cette solution, car ils partent déjà désavantagés dans la course canadienne aux talents. En effet, les employeurs québécois paient plus de taxes sur la masse salariale que tous leurs homologues canadiens. De plus, les très petites entreprises des secteurs des services et de la construction – deux secteurs particulièrement touchés par la pénurie de main-d'œuvre – ne bénéficient pas de la déduction pour les petites entreprises qui offre un rabais sur leur taux d'imposition.¹⁵

¹⁵ Au Québec, comme dans toutes les autres provinces canadiennes, il existe une déduction pour la petite entreprise (DPE) qui accorde un rabais sur le taux d'imposition général. Dans la belle province, une PME admissible à la DPE est imposée à 5 % comparativement au taux général qui est à 11,5 %. Seulement, pour y avoir accès, les entreprises des secteurs des services et de la construction doivent rémunérer 5 500 heures ou plus. Si elles n'y parviennent pas, elles reçoivent la même facture que les grandes entreprises.

[GRAPHIQUE 7]

Pour combler les pénuries de main-d'œuvre, quelles nouvelles mesures le gouvernement du Québec pourrait-il prendre ?



Source : sondage prébudgétaire de la FCEI, décembre 2019-janvier 2020, 747 répondants.

Nous notons que les entrepreneurs appuient aussi des mesures qui offrent un revenu disponible plus élevé aux travailleurs : bonification des crédits d'impôt pour les travailleurs expérimentés (59 %) et la défiscalisation des heures supplémentaires (55 %). Ces mesures sont favorisées par les employeurs, car elles ne leur causent pas de paperasse et incitent efficacement la rétention des talents.

Enfin, nous remarquons que le tiers des répondants proposent d'augmenter le nombre d'immigrants économiques. D'ailleurs, près d'un entrepreneur sur dix affirme utiliser les mesures pour trouver des candidats sur la scène internationale (GRAPHIQUE 4).

Conclusion

Trois entrepreneurs sur quatre disent être confrontés aux défis de la pénurie de main-d'œuvre. Or, face à la difficulté de recruter, ils finissent par compenser eux-mêmes en travaillant plus d'heures. Certaines régions et certains secteurs d'activité économique semblent vivre cet enjeu plus difficilement.

Le gouvernement agit et déploie une panoplie de mesures pour aider l'embauche de personnes « éloignées » du marché du travail. Cependant, les PME ne les connaissent pas et ne les utilisent pas, notamment en raison de leur complexité. Il y a donc place à évaluer des pistes d'amélioration de la communication gouvernementale.

À cet égard, les PME souhaitent avoir plus d'autonomie pour retenir et embaucher des talents par l'augmentation des salaires. Ainsi, elles préfèrent que le gouvernement leur donne de la flexibilité financière par un allègement de leur fardeau fiscal.

L'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre étant l'enjeu économique de l'heure, nous continuerons de suivre ce phénomène et leurs impacts sur les PME.

Méthodologie

Cette étude présente les résultats du nouveau sondage prébudgétaire du Québec mené du 19 décembre 2019 au 13 janvier 2020 auprès d'un échantillon de 1 110 propriétaires de PME du Québec. À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de +/- 2,9 %, 19 fois sur 20. Lorsqu'on étudie les données sectorielles et régionales, il faut garder en tête que la marge d'erreur peut varier en raison du nombre de réponses plus faible. Néanmoins, nous considérons qu'elles offrent une perspective suffisamment intéressante pour les inclure dans la présente.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

La FCEI est une organisation non partisane et sans but lucratif qui représente exclusivement les intérêts de 110 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada. La FCEI a une capacité de recherche sans égal parce qu'elle est en mesure de recueillir auprès de ses membres des renseignements concrets et opportuns au sujet d'enjeux commerciaux qui ont une incidence sur leurs activités quotidiennes et leurs résultats. Elle est, à ce titre, une excellente source de données à jour dont les gouvernements devraient tenir compte quand ils élaborent des politiques qui ont des répercussions sur les PME canadiennes.